



APRÈS LE 16 JUIN TOUS MOBILISÉS LE 30 JUIN

SALARIÉS, PUBLIC/PRIVÉ, USAGERS MAINTENONS LA PRESSION

Plus de 256 rassemblements ont réuni des dizaines de milliers de personnes sur l'ensemble du territoire le mardi 16 juin. À cela, s'ajoutent les personnels assignés pour assurer la continuité du service.

Les salariés du public et du privé ont dénoncé la mascarade du SEGUR de la santé, qui s'enlise dans des discussions interminables, sans mesures concrètes, sans engagements financiers sur les salaires.

Alors que des milliards ont été rapidement débloqués pour certains secteurs d'activités (aéronautique, tourisme, industrie pharmaceutique...), toujours rien pour la Santé, le Médico-social et l'Action Sociale !!

Nos exigences sont connues depuis longtemps et restent toujours légitimes :

- ▶ **AUGMENTATION DES SALAIRES IMMÉDIATE DE MINIMUM 300 € NETS POUR TOU.TE.S** et rattrapage progressif de la perte de pouvoir d'achat, de ces 10 dernières années, de 25 % d'augmentation de tous les salaires et pour toutes les professions de notre secteur d'activité.
- ▶ **AUGMENTATION DU NOMBRE DE LITS ET PLACES, PARTOUT OÙ CELA EST NÉCESSAIRE.**
- ▶ **AUGMENTATION DES EFFECTIFS À HAUTEUR DES BESOINS DE LA POPULATION** (création de 100 000 emplois dans les hôpitaux/cliniques et de 200 000 emplois dans les EHPAD en urgence, mais aussi en psychiatrie, dans les établissements médico-sociaux et de l'action sociale).
- ▶ **RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL À 32 H DE JOUR ET 30 H DE NUIT** pour améliorer la qualité de vie et des conditions de travail de tou.te.s.
- ▶ **PRIME COVID DE 1 500 € POUR TOUS LES SALARIÉS « SUR LE FRONT » PENDANT LA CRISE**, quels que soient leurs métiers, leurs lieux de travail ou leurs départements.
- ▶ **RECONNAISSANCE DE LA PÉNIBILITÉ** des métiers soignants, médico-techniques, du sanitaire, du médico-social et de l'action sociale par un départ anticipé à la retraite à 55 ans dans le public, comme dans le privé.
- ▶ **ANNULATION IMMÉDIATE DE LA DETTE DES HÔPITAUX À HAUTEUR DE 30 MILLIARDS D'EUROS** et suppression des exonérations de cotisations et de la taxe sur les salaires qui représente 4 milliards d'euros chaque année pour l'hôpital.

APRÈS LE SUCCÈS DE LA JOURNÉE DU 16 JUIN, IL FAUT MAINTENIR LA PRESSION SUR LE GOUVERNEMENT ET L'OBLIGER À S'ENGAGER DANS DE RÉELLES NÉGOCIATIONS.

LA CGT VOUS APPELLE À POURSUIVRE ET AMPLIFIER LA MOBILISATION POUR OBTENIR DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES IMMÉDIATS DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA SANTÉ, PUBLICS ET PRIVÉS, DU MÉDICO-SOCIAL ET DE L'ACTION SOCIALE.

